



AN-NASR

Bulletin trimestriel d'information et de formation de l'AEEMB N°052
15.11.2013

« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton seigneur et implore son pardon »

Coup d'Etat en Egypte

Morsi ne devait pas s'en sortir (P.07)



⇒ Da'awa de la femme

Conditions et exigences
(P.03)

⇒ SENAFI 2013

Ouahigouya, la grande hôte (P.06)

« **L'Islam devient la première religion du monde** ». (P.12)

La vierge Marie, mère de Jésus (P.10)

Centre culturel islamique

Trente cinq pour cent en 07 mois

(P.09)



Exhumons cette arme pour le combat

La formation ! On ne devrait plus en parler dans les colonnes de votre journal car sujet trop rabâché. Mais tirailé par des intérêts divers, l'homme est porté vers l'oubli de son intérêt principal, l'adoration de Dieu pour laquelle il a été créé. C'est pourquoi Allah, par miséricorde, a ordonné au prophète (SAW) et aux musulmans de prospérer dans le rappel car *'il profite aux croyants'*. Dans un contexte marqué par l'islamophobie, les ennemis de l'islam cherchent par tous les moyens d'introduire le faux dans l'esprit des musulmans avec pour dessein ultime de détruire l'âme de l'islam. Pour cela, ils usent de moyens subtils à travers les médias le plus souvent. On peut déjà le constater, ceux qui ont appris l'islam à travers ces médias ont une aversion pour certaines lois et principes de l'islam. De ce fait, ils ne peuvent pas faire fortune dans l'islam, et pire peuvent même être dangereux, une porte d'atteinte à l'islam. Il y a par exemple la question de la femme, du mariage, de la charia, etc. bien que l'islam donne la meilleure réponse à l'humanité sur ces sujets. Yusuf Al-Qaradawi dira que « Si

le musulman ne s'instruit pas, il avancera dans un chemin déviant, introduira des innovations dans la religion et adorera Dieu par des moyens qu'il n'a pas légiférés. » Chaque musulman doit donc chercher à approfondir sa compréhension de la religion. Il est tenu d'acquiescer une connaissance lui permettant de progresser sur le droit chemin et ce, afin que le vrai et le faux, le licite et l'illicite ne s'em mêlent pas dans son esprit. L'islam s'est d'ailleurs imposé au monde par sa force de conviction construite à travers la connaissance. De nos jours, l'accès au savoir est beaucoup facilité. Alors que les musulmans des premières heures de l'islam allaient à des centaines, voire de milliers de kilomètres pour s'instruire et pour cela quittaient leurs familles pendant des années, aujourd'hui, nous avons le savoir à nos pieds. Il n'y a pas de quartier ou de village où il n'y a pas un enseignant du Coran. On peut également se former à travers le net (cours à distance), les conférences, les projections, les émissions, etc.

On doit aussi retenir que la formation du musulman ne se limite pas à la surface de l'islam. Le musul-

man est investi d'une mission de bienfaisance et d'orientation des habitants de la terre vers des actions et des comportements qui nous valent le pardon et la miséricorde de Dieu. Pour jouer pleinement ce rôle, il doit être au devant de la formation académique. Cela nous permettra de protéger les membres de notre communauté et nous procure le respect des autres communautés dans les cercles de débats sur le devenir de notre planète. Nous avons donc autant besoin de docteurs dans les différentes composantes de la santé, en Histoire, en Géographie, en éducation, en communication, en environnement, en sociologie, en lettres, pour ne citer que ces disciplines. C'est dire que la formation est plus que jamais notre arme pour la sauvegarde et la promotion de l'islam et des musulmans. S'il a existé une civilisation islamique qui a régi le monde à un moment de l'histoire, c'est grâce à la formation à laquelle les musulmans étaient dévoués. Nous devons donc exhumer cette arme pour le nouveau combat, celui de l'influence !

La rédaction

A.E.E.M.B./ CERFI-RANGOUMA VOYAGE

Le divorce consommé

L'A.E.E.M.B. et le CERFI, par voie de presse, annonçait leur séparation du promoteur de l'agence RANGOUMA-Voyages. Cela est consécutive à une situation de désaccord entre l'agence et ses partenaires que sont les deux structures. Ainsi donc, les deux associations confirment une fois de plus la séparation qui, selon elles va dans le sens de l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Par ailleurs, elles informent l'ensemble de leurs militants et sympathisants de leur alliance avec le mouvement sunnite dans le cadre de l'agence Talbiya, la seule agence à laquelle leurs noms et leurs logos peuvent être associés. Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat permanent au : 78 80 28 05/ 70 07 77 73 / 76 57 53 61

AN-NASR

Bulletin de formation et d'information de l'A.E.E.M.B.

01 BP 1817 Ouagadougou 01

Tel/Fax: 50 36 27 89

Email: comitecectif@yahoo.fr

Site web: www.aecmb.bf

Directeur de publication

Issaka SAWADOGO

Rédacteur en chef

Harouna SEDGO

Equipe de rédaction

Daouda OUIBGA, Boukari OUOBA, Salimata PARE, Moussa SAWADOGO, Abdallah KOURAOGO, Zoukaré KOUDA.

Impression

SONAZA Sarl: 50 36 04 16

70 29 62 75

Conditions et exigences

Les exigences et les mérites de la Da'awa font que de plus en plus de femmes y mettent. A l'instar des hommes, elles sont aussi concernées par la promotion de l'islam. Mais a la différence de ceux-ci, elles y restent difficilement compte tenu de plusieurs difficultés.

On appelle da'i, une personne qui fait la da'awa, c'est-à-dire l'appel vers Allah Soubhanawata Allah à travers la promotion de la pratique de la religion musulmane. La da'awa est une obligation collective et un acte individuel recommandé. La faire repose sous la responsabilité des dirigeants et de la communauté. Mais si elle est faite individuellement, on en est récompensé.

Il faudrait aussi ajouter que pour chacun de nous il ya une da'awa personnelle car il faut le rappeler, le jour du jugement dernier, l'homme sera interrogé sur sa famille et la femme sur son foyer. Chaque berger étant responsable de sa bergerie, il revient à tout un chacun de veiller à ce que tout ce qui se trouve sous sa responsabilité soit conforme aux prescriptions islamiques et les suivre quelle qu'en soit le domaine. Ceci étant dit, en dehors des règles générales de la da'awa, quelles particularités se présentent à la da'i ? D'abord, nous citerons la tentation. Car il va s'en dire qu'une femme qui fait la da'awa sort et est au contact avec le public et rencontre toute sorte de personne. L'attirance naturelle entre l'homme et la femme, au-delà de l'aspect physique fera que certains hommes soient charmés ne serait-ce que pour le fait qu'elle appelle à adorer Allah comme il se doit. La femme da'i doit toujours garder en mémoire que plus que les hommes da'i, elle doit être exemplaire. Et aussi, elle est observée, critiqué et facilement calomniable. A ce effet, elle doit beaucoup demander à Dieu de

la protéger contre les péchés surtout l'adultère et la fornication, le mensonge et l'ostentation. Puis, elle doit être très savante sur des sujets religieux et mondains en alliant théorie et pratique. Car, facilement, les femmes verront en elle la personne idéale pour confesser leurs préoccupations les plus intimes. La femme da'i doit être en mesure de répondre aux questions les plus complexes comme les plus simples. Généralement, ce sont les questions les plus simples qui sont les plus dures car elles relèvent de la vie pratique donc de la pratique de la sunna. En plus certaines questions féminines sont mieux appréhendés et éclaircies par les femmes que les hommes car leurs instincts de femme accompagnent leurs réflexions. Ensuite, elle doit être patiente et endurente et avoir une foi ferme car seul Dieu guide les gens vers lui et nous ne sommes que des instruments qu'Il utilise; tout comme certains prophètes qui ont eu des dizaines de personnes qui ont cru en eux et d'autres des millions. Elle doit se dire que la colère et la détermination avec lesquelles Satan a promis d'égarer les hommes feront en sorte que son combat ne sera pas un long fleuve tranquille. Chaque acte posé pour Dieu nous éloigne de satan et lui ne veut pas cela. Elle doit comprendre les épreuves qui se présentent à elle et mesurer ses actes avant d'agir car les femmes sont très sensibles. Son travail de da'awa tout comme sa personne ou sa famille peuvent subir des épreuves qui la feront oublier son engagement. Pour s'en prémunir, elle ne doit pas être un cavalier solitaire.

Elle doit être entourée de personnes qui comprennent ce qu'elle fait et capables de la soutenir et lui remonter le morale.

Aussi, avec l'évolution actuelle des mœurs, elle doit s'éduquer à réprimer les actes non conforme par le cœur et ne pas toujours le manifester devant les personnes qui les commettent. Elle pourra alors les approcher, comprendre les mobiles de leurs agissements et les sensibiliser facilement et efficacement. De nos jours, il y a trop d'acte immoraux. A vouloir les combattre tous en même temps elle risque de ne pas être efficace. Il faudrait alors cibler et se spécialiser dans un domaine avec des interventions de temps en temps dans les autres domaines en utilisant les TIC (Technologies de l'information et de la communication) pour une large diffusion du message et cela ne doit pas faire abandonner les méthodes traditionnelles. La sagesse et la douceur dans les propos doivent se faire en tenant compte des réalités de l'appel en ciblant l'idéal voulu. Mais par-dessus tout le mari, le foyer représentent les premiers champs de bataille de la musulmane. La réussite dans ces champs garantissent quelque peu la réussite de sa da'awa et la protège. Le courage et l'abnégation devront être ses compagnons mais surtout une spiritualité très poussée; nourrie par une formation continue.

Salim PARE

La spiritualité du couple musulman

Le mariage est un lien sacré entre un homme et une femme. Pour la bonne marche de cette union, une sexualité épanouie, une vie sociale apaisée et le tout accompagné par une très grande spiritualité est indispensable. La spiritualité quant à elle n'est pas cet ensemble dissenti-ments vagues qu'éprouverait un musulman. Elle est au contraire une pratique quotidienne et assidue des œuvres obligatoires comme supplémentaires pour la réussite dans ce monde et dans l'au-delà. Pourquoi parler de la spiritualité du couple musulman? Parce que les vicissitudes de la vie quotidienne peuvent influencer négativement la pratique du couple mais encore que la faiblesse humaine fait que notre envie d'être libre et de ne pas être contraint par l'autre est supérieur à notre désir de construire un foyer harmonieux et hautement spirituel. Le mariage est la moitié de la foi, hadith du prophète. Le coran parle du mariage comme source de quiétude et de compassion: « Parmi Ses signes est qu'IL a créé à partir de vous-même des épouses afin que vous trouviez auprès d'elles la tranquillité et qu'IL établi entre vous des liens d'amour et de miséricorde » C30V21. Aucune loi dans le code civil ou autre ne parle du devoir de s'aimer. Mais en islam le mariage vivra par l'amour et durera par la clémence. Et cet amour est un bienfait qu'Allah dépose dans le cœur de celui qu'IL veut. Ceux qui disent: « Seigneur donne-nous, en nos épouses et en nos enfants la joie et la paix de notre âme et fais de nous un exemple de vertu pour les gens de piété. » C25V74-75. Quels sont les moyens qui s'offrent au couple musulman afin de renforcer leur proximité avec le Créateur? Quelles sont les exigences et les moyens?

L'Amour et l'affection entre conjoints

Le fait de vouloir du bien pour son frère ou sa sœur est une condition de la foi musulmane. Cela est encore réel entre conjoints car ils sont devenus comme les composantes d'un même corps. Les deux époux doivent donc s'encourager au bien à l'image du Prophète Mouhammad (SAW) qui réveillait ses épouses pour prier la nuit. En effet le mari qui cherche la proximité de Dieu le veut aussi pour sa femme et inversement. Ils préparent tous les deux leur séjour dans l'au-delà. D'ailleurs le coran interpelle les croyants en ces termes: « O vous qui avez cru !Préservez vos personnes et vos familles d'un feu dont le combustible sera les gens et les pierres..... » C66.V6. Pour que notre mariage soit un succès il faut de l'amour mais il se peut aussi qu'après un bon moment de vie partagée, avec l'usure il n'ait plus d'amour alors, il reste la miséricorde.

Un soutien et un encouragement mutuel

Généralement le jour du mariage le responsable religieux qui le célèbre dit aux mariés: *on vous marie pour que vous adorez Dieu et suivre la sunna du prophète (SAW)*. Pour que ce soit une réalité, cela requiert un soutien réciproque. Un homme vint voir le prophète (SAW) et lui demanda: *Si je pratique les cinq piliers mais n'accomplis aucune œuvre surérogatoire (c'est-à-dire non obligatoire) pourrais-je prétendre rentrer au paradis?* Et le prophète lui répondit par l'affirmative.

La recherche de la face de Dieu ne se fait pas au détriment des droits de l'autre

ensemble de droits et de devoirs de l'un envers l'autre et réciproquement. Chacun doit s'efforcer de remplir ses devoirs et exiger moins ses droits à l'égard de l'autre. Et même quand on veut se rapprocher de Dieu à travers les actes supplémentaires, on doit se garder de bafouer les droits de son conjoint ou de sa conjointe. Par exemple le prophète a déconseillé à la femme musulmane de faire un jeune surérogatoire sans informer par avance son mari. Voilà qui est bien sage, pour éviter que l'homme soit frustré au cas où il voudrait aller sexuellement avec sa femme pendant le temps du jeûne. De même qu'il avait reproché ce sahabi qui passait toutes ses journées en jeûne et ses nuits en prières oubliant que sa femme avait des droits sur lui qu'il devait impérativement satisfaire.

Les moyens du couple

Pour mieux mener leur spiritualité, les époux pourront établir un programme ensemble de nawafil, de jeûne et également des exposés. Ces exposés auront pour but de former, rappeler les époux sur certains principes de l'islam, car les conflits sont certainement dû à une ignorance ou une mauvaise compréhension de certains textes. Egalement cela contribue à instaurer une très bonne communication au sein du couple. Toute chose qui est indispensable à la bonne marche du couple. En plus il y a le rappel de Dieu (zikrullah) que les deux peuvent faire en commun matin et soir sans oublier le plus bénéfique c'est-à-dire la lecture du coran. Le plus important est que les deux progressent spirituellement et ne jamais reculer comme on le voit le plus souvent.

Abou IRFANE

La vie du couple est réglée par un

La bouteille du mal

De tout les maux qui touchent l'homme en société, l'alcoolisme se dresse parmi les pires. Même si la conscience le reconnaît comme mal, l'âme bestiale et instigatrice, le plus souvent le réclame. Cela après l'avoir goûté. A voir la réaction de l'homme face à de telles pratiques, on laisse perplexé quant à ce qui est de la raison dont celui-ci est seul possesseur parmi les créatures de Dieu. L'ingratitude ou l'insouciance de ce dernier l'amène à provoquer le courroux de son Créateur qui L'a « créer dans la forme la plus parfaite » et L'a honoré et élevé.

Dans la ville de Ouagadougou, on dénombre plus 700 débits de boissons. Les boissons alcoolisées semblent prendre le dessus sur les rafraîchissements. Aidées par ces débits dont le nombre augmente de jour en jour, elles sont à un prix qui est accessible à la classe moyenne. Ils sont également ceux qui résistent mieux aux crises financières. La facilité d'accès pourrait bien expliquer cette passion que lui voue la jeunesse ? Sans contester. Cette entreprise lugubre a, contre toute volonté, pignon sur rue dans le secteur informel. Ce commerce est de ceux qui sont le plus en croissance de nos jours ; avec bien évidemment son très gros lot de victimes et son impact négatif sur le développement socio-économique du pays.

L'alcoolisme, un problème social

Deux ou trois maquis ou bar pour mille habitants, voici comment la loi entend résorber le problème. Les causes de l'alcoolisme sont aussi multiples que variées. La prolifération des bars et maquis peut en être la principale cause. Avec le plus grand désordre, l'installation de ceux-ci est l'illustration parfaite de l'anarchie. La loi 5-79 du 7 juin 1979 portant réglementation des débits de boissons est foulée du pied. En effet, cette loi stipule en son article 12 que : « aucun débit de boissons alcoolisées ne pourra s'établir à moins d'une distance de 400 mètres des écoles, hôpitaux, lieux de cultes, cimetières, centres sociaux et organismes publics créés en vue du développement

physique et moral de la jeunesse ». L'alcoolisme est l'une des causes principales de pauvreté, de paupérisation, de nombreuses maladies, et pire, d'une forte morbidité. La jeunesse est la frange la plus touchée de nos jours si l'on fait le parallèle car la plus exposée. Cette situation est la résultante de la promotion faite sur les boissons alcoolisées. Ces endroits peu ordinaires drainent toute sorte de personnes et constituent le laboratoire de la délinquance par excellence.



La suppression de fête de la bière aurait un impact positif et conduirait à résoudre le problème si les marques de boissons alcoolisées étaient interdites de faire du sponsoring et aussi si leurs campagnes publicitaires étaient interdites sur les chaînes nationales. Toutes les mesures politiques en vigueur ne se sont limitées qu'à l'application par la municipalité.

Le développement du pays dépendant de la participation de tous les citoyens, il convient de durcir les législations en la matière. La législation divine est très claire : « ...Ecartez vous-en afin que vous réussissiez. » s5v90. La consommation de l'alcool est source d'échec ici-bas et dans l'au-delà. L'échec d'ici-bas se traduit par tous ce que savons. Et le prophète nous met en garde en ces termes: « Allah a maudit 10 personnes qui traitent avec l'alcool: celui qui le distille, celui pour qui il est distillé, celui qui le boit, celui qui le transporte, celui chez qui il est transporté, celui qui le sert, celui qui le vend, celui profite de l'argent obtenu par sa vente, celui qui l'achète pour lui-même et pour quelqu'un d'autre » Ibn Madja.

Tiéba Y.T.

Le civisme en mal

La jeunesse africaine en général et burkinabè en particulier est de plus en plus méconnaissable. Depuis le printemps arabe, la rue est devenue la seule voie légale, selon la jeunesse d'exprimer son mécontentement. Plus un jour ne passe où des rues ou des innocents ne paient le prix de la colère des individus due à une action ou une décision des gouvernants. Pour pallier cette nébuleuse qui constitue un goulot d'étranglement pour nombre de gouvernants, le Burkina Faso a organisé un forum national sur le civisme du 30 au 31 mai 2013.

Les jeudi 30 et vendredi 31 mai s'est tenu à Ouagadougou, un forum national sur le civisme. Premier du genre, ce forum était placé sous le thème: « **Quelle synergie d'actions pour une culture de citoyenneté responsable au Burkina Faso?** ». Il se voulait un cadre de dialogue et d'échanges entre toutes les sensibilités de la population afin de trouver des solutions contre la montée vertigineuse de l'incivisme au Burkina. Il visait, selon la ministre des droits humains et de la promotion civique Julie P. Somda / Nigna: « *non seulement à recueillir les contributions des différents acteurs pour l'identification d'actions fortes de promotion du civisme, mais aussi et surtout, à coordonner ces actions pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des recommandations.* » qui en résulteront. Ainsi donc, c'est avec une ouverture sur l'exemple du

Ghana en matière de civisme que les quelque 400 participants à ce forum ont échangé.

Du diagnostic à la cure

Le premier ministre, parrain du forum a, dans son discours d'ouverture, relever que: « *Lorsqu'une Nation se trouve à un tournant critique de son histoire, elle doit, avec sérénité, réunir ses fils et filles pour se concerter et trouver une solution à ce qui constitue pour elle, un défi majeur à relever* ». Lors des échanges, les langues se sont déliées et les participants n'ont pas manqué de faire des critiques. De la politisation de l'administration au manque de l'alternance dans les institutions, les participants n'ont pas caché le rôle de l'Etat dans la recrudescence de certains maux dans la société. Rôle qui se traduit par l'impunité, la corruption et aggravé par le taux de chômage qui est en pleine croissance dans un contexte de vie

chère. Les incendies de voitures et des pneus sur la voie publique que les un qualifient d'incivisme et d'autre de lutte des classes, serait, à en voir plus clair, la voie où les voix du désespoir se font entendre par le dernier des sourds.

Au sortir de ce forum, les participants se sont accordés sur sept recommandations dont les plus importantes sont la dépolitisation du secteur privé à travers une application effective et rigoureuse des règles et une meilleure coordination et la bonne gestion des fonds pour jeunes. L'application des recommandations, si exempt de toute forme de politique et de stigmatisation, devrait mettre fin à cette situation qui n'est pas de nature à sauvegarder la paix et la cohésion.

Tiéba Y.T.

Morsi ne devait pas s'en sortir

On sait quand la révolution commence mais on ignore quand elle s'arrête. La rue du Caire vient de balayer son deuxième Président en l'espace de deux ans et demi. La place Tahrir repris du service dans un scénario proche d'un retour à la case départ.

Le Printemps arabe enclenché en Tunisie en fin d'année 2010 avait, après avoir ren-

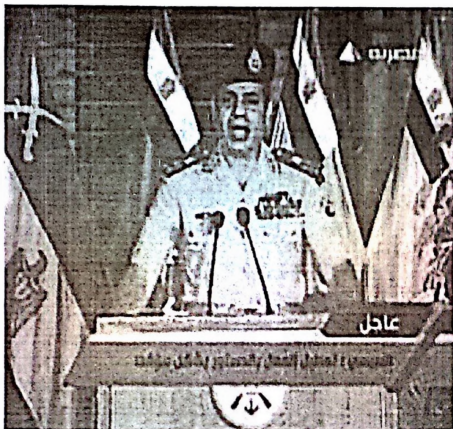
versé Ben Ali en Tunisie, sanctionné du même sort Hosni Moubarak. Moubarak parti il n'a pas légué de baraka à son successeur. Mohamed Morsi, le premier président civil démocratiquement élu de la République d'Égypte n'aura pas finalement tenu

plus d'un an. L'Armée qui était au pouvoir depuis au moins trois régimes à travers les présidents Nasser, Sadate, et Moubarak vient une fois de plus de démontrer qu'elle n'est pas prête à laisser le pouvoir. La Place Tahrir, la même place qui a fait tomber Moubarak a repris ses droits et c'est Morsi qui vient de subir la dure épreuve de la contestation populaire et de la rue. Elu en juin 2012, Morsi issu des Frères Musulmans, une formation politique d'une coloration islamique ne semblait pas être le président auquel s'attendaient les « enfants de twitter et de facebook » qui sont les artisans du printemps arabe. Depuis 1981 le régime militaire de Moubarak avait instauré la peur comme système de gouvernance et la chute de ce règne ouvre la voie de tous les rêves pour les Égyptiens politiquement, socialement et idéologiquement divisés. La dictature de Morsi, toutefois si c'est l'accusation principale, semble être des particuliè-

res car elle a permis des manifestations massives sans interdictions ni répressions. Mais le contexte dans

lesquels ils comp- taient 88 députés sur 454 entre 2005 et 2010, ce qui faisait d'eux la première force

politique d'opposition mais une force opprimée. La venue du Printemps arabe a largement profité aux frères musulmans que ce soit en Égypte ou en Tunisie où ils ont remporté les



Le général Abdel Fatah Al-Sissi



Mohammed Morsi

lequel il est arrivé faisait de lui un président de transition. Malgré les élections tenues dans un contexte très hostile à l'ancien régime et à ses dignitaires, on constate que c'est près de la moitié des votes qui sont allés en faveur de l'ancien Premier ministre de Moubarak soit 48,23%. De ce fait à la consolidation de son assise devrait être une préoccupation car la durée de son bail dépendait de sa capacité à rassembler au-delà de son cercle politique. Morsi s'est retrouvé confronté à une opposition critique qui n'avait que l'opposition comme stratégie politique.

Sous Moubarak, les Frères Musulmans considérés comme une confrérie ou une association étaient presque interdits d'exercice politique. Les membres avaient la possibilité de se présenter aux élections en tant que candidats libres. Morsi a même eu l'occasion de se faire élire ainsi et de présider le groupe parlementaire des députés se réclamant des frères mu-

élections. C'était bien parti mais tout cela restait à être consolidé. Les premiers moments de Morsi ont été tout de même bien accueillis. Il y a eu un réel espoir de changement lorsque le 12 août 2012, soit seulement un mois et demi après son entrée en fonctions, le chef de l'Etat démantèle le Conseil suprême des forces armées (SCAF). Cette constellation des hauts gradés de l'Armée qui ont géré la transition depuis la chute de Moubarak sentait une mauvaise réputation au sein de l'opinion. Le Maréchal Tantaoui qui dirigeait la transition a été d'office mis à la retraite. Sur la scène internationale, Morsi a semblé bien tirer son épingle du jeu aux yeux des puissances internationales. Sa première visite en tant que Chef d'Etat effectuée à Téhéran est bien appréciée. A l'occasion, Morsi a condamné la crise en Syrie, Bachar et ses soutiens.

(Suite à la page 11)

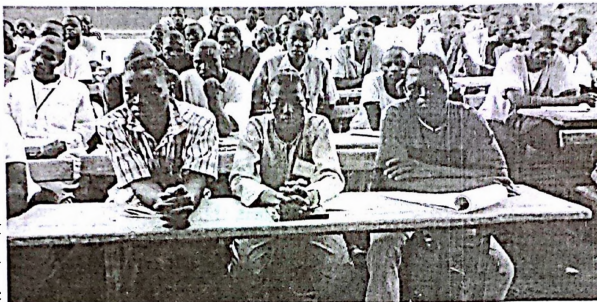
Ouahigouya la grande Hôte

Du 17 au 24 août, l'Association des élèves et étudiants musulmans au Burkina organise la 12^e édition de son séminaire national de formation islamique. Ce séminaire dont les activités viennent en complément au programme de formation est un des multiples cadre de formation de l'A.E.E.M.B. Ainsi donc elle dispose de cadres telles les séminaires régionaux qui se tiennent dans les années paires et le séminaire national qui se tient dans les années impaires. Après la belle ville de Sya (Bobo), la cité de Naba Kango (Ouahigouya) est la prochaine

Le Séminaire national de formation islamique (SENAFI) est le plus grand rendez-vous de formation de l'A.E.E.M.B. Il regroupe sur un même site, les asembistes venus de tous les quatre coins du pays pour passer en revue et compléter la formation dispensée au cours de l'année scolaire. Il permet également de former et de sensibiliser la jeunesse musulmane sur les questions de l'heure en matière de paix et de développement de notre pays. Pour la 12^e édition qui se tient cette année, le thème retenu est très évocateur et interpellateur: « *Le coran, la mère des sciences* ». Ce thème tient du fait que les divergences des musulmans n'ont pas pour objet le coran, mais des subtilités. Aussi l'enjeu est de susciter l'amour de la lecture et de la mémorisation du coran dans les milieux scolaire et étudiants. Il ne procède pas d'un déficit de lecture du coran au sein de l'A.E.E.M.B., loin de là. Mais il vient galvaniser cette pratique combien méritoire.

Le lien d'avec la science découle d'une relative méconnaissance du

contenu de ce joyau dont dispose les musulmans.



Ouahigouya, 12 ans après

C'est en 1988 que le conseil général du Yatenga a vu le jour. Il compte 29 sections dont 14 internes et 15 externes. Selon le dernier recensement qui date de 2011, on dénombre 671 militants. La moyenne des



participants au son séminaire de formation islamique est de plus de 300. Ainsi donc le conseil général a une forte capacité de mobilisation. C'est en 2001 que le conseil a organisé pour la première fois de son histoire, un séminaire national de formation islamique. En 12 ans,

bien de chose ont changé; à entendre les membres du conseil général.

C'est dans un contexte marqué par des tensions intercommunautaires qui ont, pour la plupart du temps, failli ouvrir la boîte de Pandore, que se tiendra ce grand rendez-vous.

Assisté d'anciens présidents, c'est une équipe dynamique qui conduit le

conseil général du Yatenga avec à sa tête le frère Issoufou Sawadogo. De ce dernier, on retient un frère plein de dynamisme et épris de progrès. En témoigne ses actions en vue de l'achèvement de la construction du siège du conseil général entamée depuis 2005. Malgré l'actualité qui prévaut dans la province et les occupations du conseil général dans la reconstruction de son siège, le président et l'ensemble de ses militants tiennent à rassurer qui en a besoin, que le SENAFI-

Ouahigouya 2013 réserve plein de surprises au participants, et un regret déplorables à ceux qui ne seront de la partie.

Tiéba Y.T.

Vie de l'association

Le centre culturel islamique

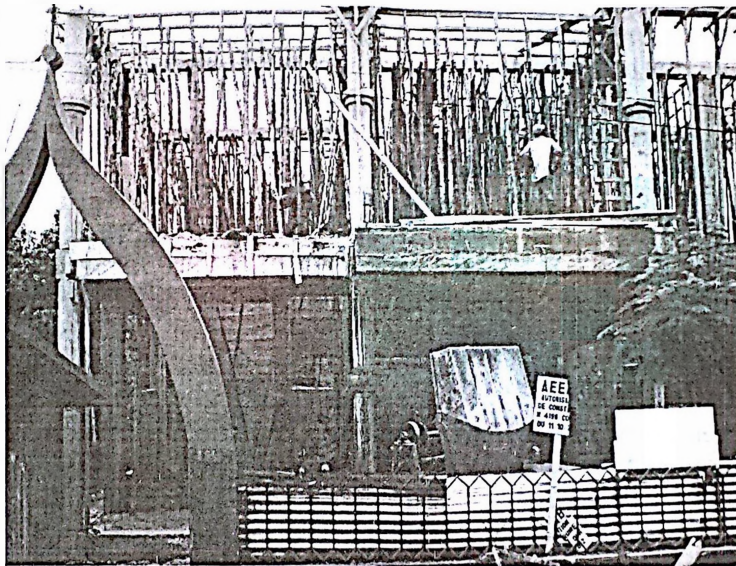
07 mois et 35 pour cent

Débutés effectivement le 22 décembre 2012, les travaux du centre culturel de l'A.E.E.M.B. avancent bon train et sans aucune difficulté. « en 07 mois de travaux, le taux d'exécution du centre culturel islamique est d'environ 35%. » a laissé entendre Eric SAWADOGO, conducteur des travaux sur le chantier de construction. Le niveau d'évolution est le rez-de-chaussée et le premier niveau (R+1). Et comme il fallait s'y attendre, le rez-de-chaussée a été livré pour la prière du mois de Ramadan. Egalement les toilettes et les lieux de prières ont pu être livrés pour la circonstance. Ce qui

a permis, pendant ce mois, d'y effectuer toutes les prières. Le président de l'A.E.E.M.B. lors d'une conférence de presse annonçait le dimanche 17 mars, que cette mesure: « va permettre de mobiliser d'avantage les fonds pour continuer les travaux ». Les avancements avec l'entreprise chargée des travaux, permettent de poursuivre les travaux pendant un peu longtemps. L'appel à contribution se poursuit. Cet Appel est lancé à tout musulman; du Burkina et d'ailleurs, du privé comme du public, du formel comme de l'informel. A l'état actuel, c'est environ 200 millions qui ont été mobilisés. Si l'on soustrait cette somme des 810 millions prévus pour la réalisation du projet, le besoin de financement serait d'environ 600 millions; ce qui est un déficit de tous les musulmans. Ce projet, rappelons-le, s'il participe de la maturité de l'A.E.E.M.B. qui comptabilise 27 années d'existence, répond également à un besoin crucial d'édifice moderne et de grande envergure au sein de la communauté musulmane. Selon le frère Moussa BAMBARA, ancien président de l'A.E.E.M.B. et responsable

du projet: « la somme déjà mobilisée a permis de réaliser la première phase du projet ». Le contrat avec l'entreprise tenait en compte les éventuelles interruptions en vu de mobiliser des fonds pour la poursuite des travaux. Puisse Dieu nous en préserver!

Toutefois, il convient de rappeler l'ensemble des musulmans et engager leur responsabilité en affirmant que le présent projet est le leur et que son achèvement est un défi qu'ils se doivent de relever. « Et quicunque battit pour Allah une mosquée, Allah lui battit un maison au paradis. »



Moussa
SAWADOGO

Cette œuvre est celle de tous les musulmans soucieux de la promotion de l'islam au Burkina Faso et qui sont conscients de l'apport de l'AEEMB au rayonnement de l'islam.

Vos contributions peuvent se faire selon les options ci-après :

⇒ Virement bancaire aux comptes

Bank of Africa (BOA) : intitulé du compte : AEEMB ; N° Compte:01367580002-86 ; code banque:26084; code guichet:01001.
Identification internationale : CODE BIC-ADRESSE SWIFT=AFRIBFBF ; IBAN=BF42 BF08 4010 0100 1367 5800 0289.

Coris Bank International (CBI): intitulé du compte : AEEMB ; N° compte: 15661224101-25 ; code banque: BF26148;code guichet:01011.
Identification internationale : CODE BIC-ADRESSE SWIFT=CORIBFBF ; IBAN=BF51 2614 8010 1101 5661 2241 0125.

⇒ Versement direct au compte Baïtoul maal N°12890

⇒ Mandat poste à l'adresse AEEMB QIBP 1817 Ouagadougou 01 Burkina Faso

⇒ Contribution directe auprès d'un agent collecteur en appelant au (+226) 72 13 55 84 ou (+226) 70 32 95 31 pour vos contributions en nature et en espèce.

Pour toutes informations complémentaires contacter les responsables.
E-mail : aeemb2006@yahoo.fr;
Rejoignez nous sur notre page Facebook : Centre culturel islamique

La vierge Mari, mère de Jésus

Maryam (Myriam en hébreu) est la mère du prophète Issa (As), celui-là même qu'Allah a nommé « *Son verbe* ». Elle est par ailleurs la seule femme nommément citée dans le coran et à qui une sourate entière a été dédiée (Sourate 19). Elle fait partie de la famille d'Imran, celui-ci étant son père et considéré par les musulmans comme l'un des hommes vertueux vivant à Jérusalem avec son épouse Hannah, très vertueuse également à l'instar de sa fille Maryam. Parlant d'elle, Allah dit : « **Et lorsque les anges dirent : Ô Marie ! Dieu, en vérité, t'a choisie, t'a purifiée et t'a préférée à toutes les femmes de l'univers** » S03V42. En effet, Allah a effectivement purifié et élevé Maryam de par son ascendance, sa descendance et sa personne. De par l'importance et la place que l'Islam accorde à cette femme, il convient de revenir sur sa naissance et son éducation, l'annonce du verbe et enfin ses qualités morales et spirituelles.

Naissance et éducation

La tradition musulmane rapporte que Imran et Hannah, les parents de Maryam étaient avancés en âge sans progéniture. Un jour, à la vue d'un oiseau sur un arbre qui donnait une becquée à son petit suscita le désir d'avoir un enfant dans le cœur de Hannah. Alors, fit-elle un vœu à Allah de vouer son garçon au culte exclusif d'Allah si Celui-ci lui donnait un enfant. Quand elle fut enceinte, elle dit : « ... **Seigneur ! Je Te voue en toute exclusivité l'enfant que je porte en mon sein ! Daigne, Seigneur l'accepter ! Tu es, en vérité, Celui qui entends, qui sait tout.** » (Sourate La famille d'Imran V 35). A sa grande surprise,

« **Lorsqu'elle eut mis monde son enfant, elle s'écria : "Seigneur ! Voila que j'ai donné naissance a une fille". Allah le savait bien. Un garçon n'est pas pareil à une fille. "Je l'ai appelée Marie, ajouta-t-elle, je la mets, Seigneur, sous Ta protection, elle et sa descendance contre satan le lapidé."** » S03V36 Allah agréa son invocation et le Messenger d'Allah (saw) a dit : « *Aucun enfant n'est mis au monde, sans être, au moment de sa naissance, touché par le diable ;(c'est pourquoi) il se met à crier. En cela, il n'y a eu d'exception que pour Marie et son fils (Issa) » Ahmed.* Cette mère (Hannah) s'était inquiétée de la venue de la fille. Pour quelle raison ? Seulement, elle voyait sa promesse faite à Allah de vouer l'enfant au culte exclusif d'Allah à travers l'entretien du temple sinon impossible, du moins difficilement réalisable car comment une fille serait-elle admise dans ce temple dont l'entretien a incombé aux hommes depuis plus d'un siècle ?

A sa naissance, Zakaryya (as), mari de la tante maternelle du bébé, fut désigné pour assurer sa garde. C'était le grand rabbin, un des descendants d'Aaron (Haroun frère de Moussa) et un homme de grande qualité et prophète de surcroît à cette époque auquel avait été confiée la charge du temple qui se transmettait dans sa famille depuis des générations. Maryam grandit dans la famille de ce prophète d'Allah auprès de sa tante maternelle. Quand elle eut atteint sa puberté, il lui fit construire une chambre dans le temple afin qu'elle puisse se consacrer à l'adoration d'Allah conformément au vœu de sa mère Hannah. Ainsi, Maryam fut-elle la première femme admise à l'entretien du temple.

Une vie de dévotion et l'annonce du verbe

La tradition musulmane rapporte que Maryam était connue pour sa forte dévotion. L'influence de la vie qu'elle avait menée dans cette pieuse famille fut déterminante car elle passait tout son temps au culte exclusif d'Allah, passant ses nuits dans la ferveur et la prosternation et ses journées en jeûne. Zakaryya l'enfermait dans le temple, mais à chaque fois qu'il lui apportait de la nourriture, elle était déjà servie. En guise de réponse aux inquiétudes de celui-ci, elle lui répondait « **Cela vient de Dieu, car Dieu donne Ses biens à qui Il veut sans compter.** » (S3 V37). Ainsi, Allah l'avait-IL agréée d'une belle manière. Son ascétisme était une préparation divine à un destin différent des autres femmes. Alors qu'elle était enfermée dans le temple, elle reçut un jour l'heureuse annonce des anges de la venue du verbe d'Allah. Peu de temps après, quand l'archange Jibril se présenta à elle sous forme humaine pour confirmer la nouvelle, « **Elle lui dit : je cherche refuge contre toi auprès du Tout-Miséricordieux, si tant est que tu Le craignes.** » (S19 V 18). L'archange la rassura en ces termes : « **Je ne suis, dit-il, qu'un envoyé de ton Seigneur, chargé de te faire présent d'un garçon immaculé.** ». Mais cette annonce, bonne fut-elle, avait laissé de la crainte en Maryam puis qu'elle n'était pas mariée, d'où cet étonnement : « **Comment... pourrais-je avoir un enfant alors qu'aucun être humain ne m'a touchée et que je n'ai jamais été une femme de mœurs légères ?** » (S19 V20) et l'archange de lui répondre : « ... Ainsi en a décidé ton Seigneur qui a dit : "rien n'est plus facile pour Moi. Nous ferons de cet enfant un signe pour les hommes et une miséri-

corde émanant de Nous ». Et il en fut ainsi. » (S19 V21). Par ce signe, Allah, Lui dont la Puissance n'a point de borne prouvait à l'humanité d'une part Son Existence, de l'autre qu'Il est Le Meilleur des créateurs et Il crée ce qu'Il veut. Elle devint alors enceinte de l'enfant : elle devint la porteuse d'un miracle : le verbe d'Allah, Issa (as), l'un des cinq messagers dotés de grande fermeté. Celui qui parlera au berceau, qui sera envoyé aux enfants d'Israël et de surcroît est l'un des grands signes de l'avènement de la fin du monde. La vie de Maryam auprès de Zakaryya renferme assez de beaux exemples, d'une part, pour un père désireux de la bonne éducation de ses filles, de l'autre, pour une femme musulmane soucieuse de la préservation de sa dignité et de son ascension spirituelle. Telle est cette femme aux hautes qualités spirituelles et morales qu'Allah a choisi, élevé et purifié pour porter Son Messie Issa.

Maryam : une femme aux qualités morales et spirituelles exceptionnelles

De par la famille au sein de laquelle elle naquit (Famille d'Imran) et celle qui assura sa garde et son éducation (Famille du prophète Zakaryya), l'on ne pouvait qu'espérer

la meilleure éducation pour elle. En ce qui concerne sa noblesse morale, nous en mentionnons quelques unes :

La préservation de la chasteté ou de la virginité. Maryam est couramment appelée « La vierge Maryam ». Dans le coran, Allah « propose l'exemple de Marie, fille d'Imran, qui sut préserver sa chasteté et en qui Nous avons insufflé une parcelle de Notre Esprit Elle avait cru aux paroles de son Seigneur et à Ses Ecritures. Elle fut du nombre des vertueuses. » (S66 V12)

L'éloignement de la promiscuité

Nous apprenons à travers le coran que Maryam était celle qui gardait une certaine distance avec les hommes qu'elle ignorait. Quand l'archange Jibril se présenta à elle sous forme humaine, elle demanda Dieu contre lui. Et rechercha Sa protection. L'éloignement des actes immoraux. Elle s'était démarquée des actes de débauche et des propos pervers pour se vouer exclusivement au culte d'Allah. Quand l'archange Jibril l'eût informée de cette conception miraculeuse, elle eut une belle attitude et une réaction absolue d'une personne sûre de son comportement. Quand à sa spiritualité, la tra-

dition prophétique et le coran nous informent que Maryam était d'une spiritualité parfaite.

Une femme élevée et purifiée au dessus des femmes de l'humanité

D'après Abu Moussa al'ash'ari, le Messager d'Allah (saw) a dit : *« Beaucoup d'hommes sont parfaits (ont atteint la perfection), mais ne sont parfaites (n'ont atteint la perfection) parmi les femmes que Maryam, fille de Imran et Asyya, la femme de Pharaon... » Bukhari* Une femme élue ici-bas et à l'au-delà. Le Messager (saw) a dit : *« Les meilleures femmes parmi les habitants du paradis (sont) : Khadījah la fille de Khonvailid, Fatimah la fille de Mohammud, Maryam la fille de Imran et Asyyah la fille de Mouhaazim l'épouse de pharaon. » et il ajoute : « La meilleure parmi les femmes du paradis est Maryam et la meilleure parmi ses habitants est Khadījah. »*

Du reste, l'islam considère Maryam et son fils comme les serviteurs d'Allah et les signes parmi tant d'autres de la manifestation de Sa Puissance et non point des divinités à part.

Zoukaré KOUDA

(suite de la page 07)

En novembre 2012, Morsi réussit même une médiation auprès du Hamas qui permet de mettre un terme à l'offensive israélienne contre la Bande de Gaza. C'est un succès pour le nouveau président qui est bien applaudi. Mais l'endroit et l'envers se côtoient toujours. En fin d'année 2012, Morsi ne séduit plus. Il se heurte à la justice. Celle-ci, après avoir dissous le parlement, n'a cessé d'invalider les décisions du gouvernement, prolongeant ainsi l'instabilité politique. C'est alors que le 4 décembre, des affrontements éclatent devant le palais présidentiel et se sol-

dent par une dizaine de morts. La persistante des violences policières est toujours une réalité. D'autre part le programme politique et économique de Morsi a du mal à connaître un début. A ces écueils, il faut ajouter la hausse continue des prix des denrées de base, les coupures d'électricité, ... qui accroissent le mécontentement populaire. Morsi ne devait pas s'en sortir. Depuis fin juin la manifestation avait atteint un niveau qui laissait peu de chance à Morsi. L'Armée qui s'était positionné en arbitre entre Morsi et les « opposants » a sifflé la fin. Cette armée éprise du pouvoir, savait bien

caché ses intentions. Depuis le mercredi 3 juillet, le juge Adli Mansour nommée en mai dernier par Morsi à la tête de la Haute Cour constitutionnelle égyptienne, a été choisi par l'Armée pour remplacer Morsi. A 67 ans Mansour a prêté serment le jeudi 04 juillet pour assurer l'intérim jusqu'aux prochaines élections. La Place Tahrir va-t-il se refroidir ? Après le déferlement des anti-Morsi, les pro-Morsi sont à leur tour sortis pour condamner le coup d'Etat militaire. Le pays des pharaons est encore dans l'incertitude, le Printemps peut virer au cauchemar.

Boukari Ouoba

Valls serait préféré à Sarkozy au 2^e tour d'une présidentielle



Si Manuel Valls et Nicolas Sarkozy venaient à s'affronter dans une élection présidentielle, l'actuel ministre de l'Intérieur devancerait de cinq points l'ancien président, selon un sondage Harris Interactive à paraître samedi dans l'hebdomadaire Marianne.

A la question "Pouvez-vous indiquer laquelle des deux personnalités vous souhaitez voir élue président de la République", 49% des personnes interrogées ont répondu Manuel Valls, 44% se prononçant pour l'ex-chef de l'Etat. 7% ne se prononcent pas.

Un mois plus tôt, une enquête similaire, mais avec l'hypothèse d'un duel Manuel Valls-François Fillon, donnait le ministre de l'Intérieur à 37%, devancé de quatre points par l'ancien Premier ministre UMP (41%). 22% NSP.

Deuxième scénario testé en juillet, celui d'une finale présidentielle Nicolas Sarkozy/Jean-Luc Mélenchon. Dans ce cas l'ancien chef de l'Etat (55%) distancerait largement l'ex candidat du Front de gauche (37%). 8% NSP.

Sondage réalisé en ligne du 17 au 19 juillet auprès d'un échantillon national représentatif de 1.430 personnes âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas).

Avec AFP

« L'Islam devient la première religion du monde »

Frederic Lenoir, directeur de la rédaction du « Monde des Religions »

Le Vatican l'a officiellement reconnu ce week-end : les musulmans sont désormais plus nombreux que les catholiques dans le monde. C'est la première fois. Avec 1.322.000.000 fidèles, l'Islam est devenu la première religion de notre planète. Un peu plus de 19% de la population mondiale la pratique contre 17,5% pour les catholiques.

Le Parlement européen lève l'immunité de Marine Le Pen



Le Parlement européen a voté mardi la levée de l'immunité parlementaire de

l'eurodéputée Marine Le Pen, répondant ainsi à une demande de la justice française qui souhaite poursuivre la présidente du Front national pour avoir assimilé les prières de rue des musulmans à une "occupation".

Les élus européens, réunis en session plénière à Strasbourg, ont approuvé à main levée la fin de l'immunité de Marine Le Pen, eurodéputée depuis 2004.

Birmanie: les moines bouddhistes en séminaire sur l'Islam



En Birmanie, deux cents moines se sont retrouvés pour discuter des tensions avec la minorité musulmane. En pleine

ouverture, le pays est entaché de violentes émeutes religieuses depuis l'année dernière, émeutes souvent conduites par des moines. On est donc très loin des manifestations pro-démocratie de 2007, la fameuse « Révolution safran ». Dans ce monastère de la campagne de Rangoon, les moines n'avaient donc qu'un mot à la bouche : la paix et l'harmonie entre les religions. Mais la réalité est plus compliquée.

Par RFI